

Avis de constitution

SOCIETE « MARIAME CORPORATION SARL »

Siège Abidjan Cocody, Angré 8ème tranche a 10 mètres du cote opposé de chawarma plus en direction du Marché cocovico, lot :12, ilot: 1., Lot 12, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Mars 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MARIAME CORPORATION SARL »

Objet :

- Travaux de bâtiments ;
- Quincaillerie ;
- Commerce général ;
- Import-export ;
- Toutes prestations se rapportant se rapportant au bâtiment, quincaillerie, commerce général et l'import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody, Angré 8ème tranche a 10 mètres du cote opposé de chawarma plus en direction du Marché cocovico, lot :12, ilot: 1., Lot 12, Ilot 1

Dirigeant(s) M DIARASSOUBA YACOUBA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-03900 du 13/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24091/GTCA/RC/2024 du 13/05/2024

